

Panique à bord, la Chine ferme sa porte aux déchets étrangers

[A La Une Environnement](#)

Publié le 22/01/2018 à 14h58 par **Jean-Denis Renard**, avec AFP.

[S'abonner à partir de 1€ 7 commentaires](#)



Cette décision confirme l'inflexion très nette de la Chine vers des activités à forte valeur ajoutée qui n'aggravent pas son piteux état environnemental.

STR AFP

La mesure est entrée en vigueur le 1er janvier. L'Union européenne et les Etats-Unis, qui exportaient massivement leurs déchets vers la Chine, sont priés de revoir leur stratégie en urgence

Le 1er janvier, la Chine a fermé sa porte à 24 catégories de déchets solides que les pays occidentaux avaient coutume d'y exporter. **Certains plastiques, papiers et textiles sont ainsi interdits d'entrée sur le territoire.** Ce revirement avait été annoncé il y a six mois par Pékin, un délai très court pour modifier le cap d'un paquebot tel que l'industrie de la récupération et du recyclage. La Chine a avancé des motifs écologiques à l'appui de sa décision, ce qui confirme l'inflexion très nette du pays vers des activités à forte valeur ajoutée qui n'aggravent pas son piteux état environnemental : les sols comme les nappes phréatiques y sont massivement pollués.

Cette nouvelle donne sur le marché planétaire des déchets s'avère problématique pour les industriels américains et européens, habitués à voir une Chine avide de matières premières absorber la majeure partie de leurs volumes. "C'est un séisme. La Chine est tout simplement le premier marché mondial pour l'exportation de matières recyclables", se désole Arnaud Brunet, le directeur du Bureau international du recyclage (BIR) basé à Bruxelles.

Un débouché pour les plastiques européens

L'Union européenne (UE) exporte la moitié de ses plastiques collectés et triés, dont 85% vers la Chine. **En 2016, les Etats-Unis ont, pour leur part, envoyé en Chine plus de la moitié de leurs exportations de déchets de métaux non ferreux, papiers et plastiques, soit 16,2 millions de tonnes.** Le marché français des résidus d'emballages domestiques est assez peu concerné. Selon [Citeo](#) (ex-Eco Emballages), 89% des emballages triés sont recyclés en France, 10% en Europe et seulement 1% hors Europe.

La rédaction vous conseille

- [Climat : " Les records vont continuer à tomber " promet le spécialiste Hervé Le Treut](#)
- [Résidus phytosanitaires dans le vin : un labo girondin est à la pointe de la traque](#)

Dans l'immédiat, l'accumulation des déchets pourrait conduire certains Etats européens à renouer avec la pratique de l'incinération à tout va ou de la mise en décharge. Aux Etats-Unis, "des usines stockent leurs déchets supplémentaires sur des parkings ou sur des sites extérieurs", indique Brandon Wright, le porte-parole de la NWRA, la fédération américaine des déchets et du recyclage. "On va chercher des solutions alternatives, essayer d'identifier de nouveaux marchés de substitution, à supposer qu'ils aient les capacités de traitement. On parle de l'Inde, du Pakistan ou du Cambodge", suggère Arnaud Brunet. Le Vietnam, la Thaïlande ou même l'Amérique du Sud pourraient également développer l'importation de déchets

Selon des estimations prudentes du BIR, **les exportations mondiales de papier vers la Chine pourraient plonger d'un quart entre 2016 et 2018 et celles de plastiques s'effondrer de 80% en deux ans, passant de 7,35 à 1,5 million de tonnes.** Ce retournement va saper une bonne partie de l'industrie domestique du recyclage. Mais, dans le même temps, il contraint les pays occidentaux à se préoccuper de l'aval de leur société de consommation.

Recycler tout le plastique en 2030

La semaine dernière, l'Union européenne a ainsi dévoilé sa stratégie pour réduire l'utilisation des plastiques à usage unique, avec pour objectif que tous les emballages de ce type soient recyclables d'ici 2030. La Commission vise également le recyclage de plus de la moitié des déchets plastiques (les emballages ne sont qu'une partie des déchets) au même horizon 2030. **En France, la loi prévoit le tri et le recyclage de 100% des emballages plastiques en 2022. Pour l'heure, ils font l'objet d'un tri sélectif sur à peu près la moitié de l'hexagone.**

Seulement 30% des déchets plastiques des Européens sont recyclés à l'heure actuelle. Le reste finit incinéré pour produire de l'énergie (39%) ou en décharge (31%). **"Nous devrions utiliser cette décision de la Chine pour nous remettre en question et nous demander pourquoi nous, Européens, ne sommes pas capables de recycler nos propres déchets"**, argue le commissaire européen Frans Timmermans.